

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1280>



Plan d'urgence pour l'Ecole dans l'Yonne

La FSU 89 s'adresse de nouveau au ministre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : lundi 28 novembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après la rencontre décevante avec le recteur le 15 novembre, la FSU 89 renouvelle au ministre de l'Education nationale son exigence d'un plan d'urgence pour l'Ecole dans l'Yonne.

à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objet : situation de l'Ecole dans le département de l'Yonne.

Sens, le 28 novembre 2005

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

La FSU-89 et ses syndicats ont l'honneur d'attirer une nouvelle fois votre attention sur la situation de l'Ecole dans le département de l'Yonne.

Dès le 7 juin, au lendemain de votre entrée en fonction, nous vous adressons un court dossier sur cette importante question. Permettez-nous de vous en rappeler les grandes lignes.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, neuf Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale et Inspecteurs Généraux de l'Administration de l'Education Nationale ont procédé, à la demande du Ministre de l'Education Nationale, à l'évaluation de l'enseignement dans l'Académie de Dijon.

Le rapport relatif à cette évaluation, publié en février 2005, met en lumière les résultats insuffisants du système éducatif dans l'Yonne tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. Il donne de manière assez complète un éclairage sur la situation de notre département et propose des préconisations fortes en termes de moyens et de pilotage du système éducatif.

Sur l'ensemble de ce dossier, la FSU-89 a rencontré successivement Madame le Recteur, Monsieur De Raincourt, Président du Conseil Général de l'Yonne et Monsieur le Préfet. Nous avons aussi été reçus au Ministère de l'Education Nationale, fin mars 2005.

Au cours de ces rencontres, nos interlocuteurs nous ont semblé avoir pris la mesure des dysfonctionnements constatés par le rapport des Inspecteurs Généraux et prêts à soutenir toute démarche visant à remédier aux difficultés recensées et à mobiliser les acteurs concernés.

Le 20 mai dernier, votre chef de cabinet, Monsieur Patrick Gérard, alors directeur de l'Enseignement Scolaire, nous écrivait : *« Mes services étudient attentivement les revendications que vous avez formulées. Dans le cadre du budget 2006, une attention particulière sera portée à l'Académie de Dijon et je demanderai à la Rectrice de l'Académie de bien prendre en compte les spécificités de votre département. »*

Dans un dernier courrier daté du 8 juillet, Madame Lovisi, alors Rectrice de notre Académie, confirmait son intérêt pour l'état de l'école dans l'Yonne : *« j'ai déjà eu, dans le cadre d'audiences ou dans le cadre de réunions ministérielles, l'opportunité de montrer toute l'attention que je portais à la situation de l'Ecole dans le département de l'Yonne ; des mesures ont déjà pu être faites au cours de cette année scolaire, notamment pour soutenir l'enseignement primaire ou encore pour conforter l'offre de formation dans l'enseignement du 2nd degré. Je sais, même si des évolutions très positives sont déjà constatées, que les efforts doivent être poursuivis. Le cadre de la*

prochaine préparation de rentrée doit permettre de définir les modalités complémentaires à entreprendre. »

Cependant, les rencontres que nous avons eues récemment avec Monsieur le Recteur à Dijon et Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Auxerre n'ont pas permis de dégager des perspectives claires et précises et nous donnent l'impression que la question n'est pas traitée avec suffisamment de force ni de célérité.

Au moment où, le budget de l'Education Nationale voté, la préparation de la rentrée scolaire 2006 va très concrètement commencer et, dans les prochaines semaines, se traduire en terme de carte scolaire et de mise en place des nouvelles structures, **nous nous permettons de vous demander, Monsieur le Ministre, quels moyens vous envisagez d'accorder à notre département et quelles décisions vous allez prendre pour, comme l'ont écrit les Inspecteurs Généraux venus évaluer notre système éducatif, « sortir l'Yonne de son ornière ».**

Certes nous savons que tout n'est pas possible tout de suite, que l'Ecole n'est pas seule en cause et que le travail envisagé avec tous les partenaires administratifs, sociaux et politiques du département, sous l'égide morale de Monsieur Toulemonde, fournira des éléments importants d'analyse et de remédiation de fond.

Mais, confrontés aux difficultés quotidiennes sur le terrain, les personnels attendent des premiers signes forts et un calendrier précis.

Conscients, en effet, de l'ampleur des transformations nécessaires, nous sollicitons une programmation des moyens et des évolutions envisagées.

La FSU-89 et tous les personnels qui oeuvrent, dans notre département, à l'amélioration du service public d'Education offert aux jeunes icaunais espèrent vivement, Monsieur le Ministre, que vous porterez au dossier de l'Ecole dans l'Yonne toute l'attention qu'il requiert.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'accepter l'expression de toute notre considération et de notre entier dévouement au service public de l'Education Nationale.

Pour la FSU-89 et ses syndicats,

Jacques Pioch.



Fédération Syndicale Unitaire